



Pau, le 22 SEP. 2017

DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE
DE LA JEUNESSE, DE L'ÉDUCATION, DE LA CULTURE ET DU SPORT
DIRECTION CULTURE
Pôle Livres et Lecture Publique

Madame Annie HILD
Maire d'Idron
MAIRIE
4 AVENUE DES PYRÉNÉES
64320 IDRON

Affaire suivie par Cloé LAFEUILLE-HIRON
Tél. : 05 59 02 97 37
Références à rappeler : 2017_03407

Site

Objet : Subvention pour l'acquisition de documents.

Madame le Maire,

J'ai le plaisir de vous informer que, sur ma proposition, la Commission permanente du Conseil départemental, réunie le 22 septembre 2017, vous a accordé une aide financière de **1 500 euros**.

Le mandatement de cette subvention sera effectué dans les meilleurs délais.

Je vous prie d'agréer, Madame le Maire, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Jean-Jacques LASSERRE



Président du Conseil départemental
Sénateur des Pyrénées-Atlantiques

Copie pour information à :

Monsieur Marc CABANE, Conseiller départemental du canton de Pau 2